



ASSOCIATION GROUPE ADDAP13

POLE PRISE EN CHARGE DE MINEURS ASE

Le conseil départemental des Bouches-du-Rhône autorise l'Association Groupe addap13 à mener les missions éducatives suivantes auprès de mineurs et jeunes majeurs dans le cadre de la protection de l'enfance.

☀ ACCUEIL ET MISE À L'ABRI POUR ÉVALUATION DE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (150 PLACES DE MISE À L'ABRI)

- Accueil inconditionnel des personnes se présentant comme Mineurs non accompagnés.
- Repérage et traitement des grandes vulnérabilités (âge, genre, état de santé...).
- Mise à l'abri et évaluation éducative et sociale de la minorité et de l'isolement.
- Accompagnement aux soins, aux besoins fondamentaux, à toutes démarches nécessaires et à l'apprentissage de la langue française.
- Premières démarches éducatives individuelles et collectives
- Préparation des orientations avec la Direction Enfance Famille du conseil départemental.

☀ PRISE EN CHARGE ET HÉBERGEMENT DE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS CONFISÉS PAR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Mise en œuvre du projet d'accompagnement éducatif global.

- Individualisation des parcours éducatifs.
- Réponse aux besoins matériels des jeunes.
- Accompagnement à la scolarité, la formation, l'emploi et le loisir.
- Garantie de la continuité du parcours d'accès aux soins.
- Soutien aux démarches administratives, d'état civil et de séjour.
- Soutien à la responsabilisation et l'acquisition de l'autonomie.
- Actions éducatives collectives.

Hébergements diversifiés pour aménager des parcours internes progressifs vers l'autonomie

- MECS Cougit Marseille - 50 places réparties entre deux unités de 25 places.
 - Collectif conçu pour préparer à l'autonomie avant l'intégration en appartement.
- MECS Hébergement diversifié Marseille et hors Marseille.
 - Maison des Tuileries (Marseille) – 12 places (possibilité de 14 / studio places de repli).
Pour des plus jeunes et/ou vulnérables : présence éducative renforcée, espace extérieur.
 - Grand Canal (Martigues) – 20 places.
Jeunes dont il faut évaluer le niveau d'autonomie avant l'intégration en appartement.
 - Le Rove – 24 places.
Situations judiciairisées, en attente de décision définitive et de réorientation.
 - Appartements et petites maisons de ville.
Marseille - 42 places (+ 6 places d'hôtel - parcours difficiles - séjours temporaires).
Hors Marseille – 56 places.

Présence éducative régulière, apprentissage de la gestion et l'entretien d'un logement, établissement d'un budget... dernière phase avant la vie d'adulte en autonomie complète à l'issue de la prise en charge ASE.

☀ Service Accompagnement des parcours atypiques (extension de la MECS)

Prise en charge et hébergement de 16/18 ans dits « atypiques » confiés par l'Aide sociale à l'enfance à l'issue d'un parcours institutionnel et de multiples mises en échec de solutions antérieures.

- Hébergement en hôtels, appart hôtels et appartements - 20 places plus 2 places d'urgence.
 - Stabilisation du public dans l'hébergement proposé.
 - Présence éducative très régulière mais non intrusive : tenir le cadre tout en laissant suffisamment d'espace et d'autonomie pour faire rupture d'avec les modèles antérieurs.
 - Equipe pluridisciplinaire : réponse aux besoins matériels, accompagnement éducatif, soutien psychologique et garantie du parcours d'accès aux soins.
 - A la fin de la prise en charge, vie autonome ou orientation adaptée acceptée par les jeunes.

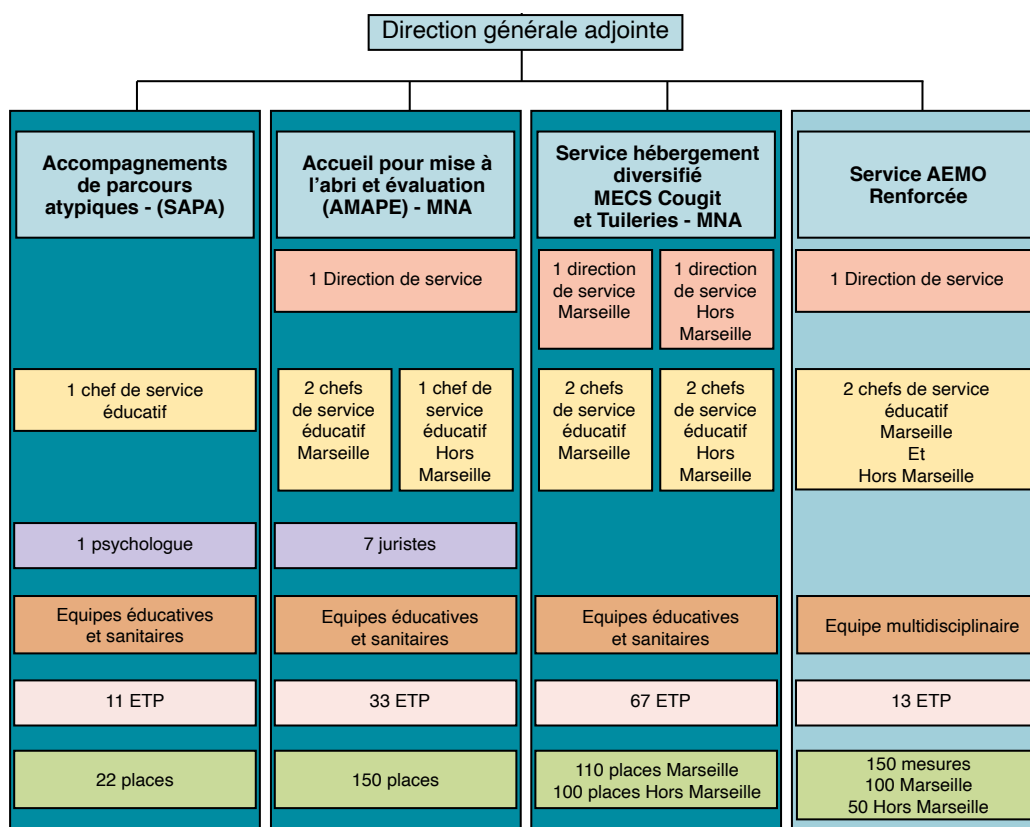
☀ Exercice de 150 mesures d'Action éducative en milieu ouvert Renforcée (AEMO R)

100 mesures dépendant du ressort du Tribunal pour Enfants de Marseille, 40 mesures du ressort du Tribunal d'Aix-en-Provence et 10 du ressort du Tribunal de Tarascon.

- Le service est habilité à accompagner des jeunes de 9 à 15 ans et leur famille.
- Préadolescents / adolescents en situation de marginalisation profonde et de rupture familiale.
 - Veiller au maintien de l'enfant dans son milieu en travaillant pour éliminer tout danger.
 - Apporter aide et conseils à la famille afin de la soutenir.
 - Apporter une aide individualisée au mineur et suivre son bon développement.
 - Mettre en exergue les ressources de la famille et développer les compétences parentales.
 - Inscrire l'enfant et sa famille dans un réseau partenarial en faisant le lien.

☀ Financement

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône 13 (tarifications Aide sociale à l'enfance).



Groupe addap13
Siège social : Le Nautille
15, Chemin des Jonquilles
13013 Marseille

04 91 71 80 00
groupeaddap13@groupeaddap13.org
www.addap13.org